

INVITATION

Championnat de Ligue Senior et Master - 15 février 2009

Accessibilité : Championnat ouvert à tout archer qui durant la période qualificative a réalisé 5 tirs officiels de qualification.

PS : ce championnat est qualificatif pour les championnats de Belgique.

Lieu : Province de Namur au centre ADEPS de Jambes, Allée du Stade n.3 à 5100 Jambes

Horaire : 8h30 Ouverture du greffe

9h30 Série qualificative (1 x 30 flèches) pour les **arcs COMPOUNDS** et les **arcs « nus » Bois / composés** précédée de 2 volées d'essai

11h00 Série qualificative (1 x 30 flèches) pour les **arcs RECURVES** précédée de 2 volées d'essai

13h00 1/16 de finales compound

14h00 1/16 de finales recurve

14h30-17h45 1/8 de finales, 1/4 de finales, 1/2 finales, finales bronze et or

18h00 Distribution des prix

*Règlement FITA et de la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc
Tenue blanche ou de club obligatoire ainsi que des chaussures de sport*

Inscriptions : Confirmation d'inscription **avant le 31 janvier 2009** auprès du Secrétariat Administratif de la LFBTA :

Léon Lejeune Tel : 055 21 50 96 Email : info@lfbta.be

Rappel : le coût de l'inscription est pris en charge par la LFBTA.

Repas : Il sera possible de réserver des repas chauds. Pour les précisions sur les modalités de réservation, se référer à l'invitation.

Règlement des Championnats de LFBTA senior et master.

Le règlement de la FITA est d'application.

CATEGORIE Ces championnats étant la clôture de la saison 2008, bien qu'ils se déroulent en 2009, les archers conservent la catégorie de l'année de sélection (2008)

PROGRAMME.

Ouverture du secrétariat : 08 :00 h

Qualifications : 2 volées d'essai suivies de 10 volées de trois flèches en deux minutes.

- COMPOUNDS : 09 : 00 h

- ARC NU :

- RECURVES : 10 : 45 h

Eliminatoires et finales : 13 :00 h

Remise des médailles : 18 :00 h

PROCEDURE DE TIR.

Qualifications en AB-CD : après 2 volées d'entraînement, chaque archer tire 10 x 3 flèches sur son propre blason trispot vertical ou 60cm uniquement pour les arcs nus (120 sec / 3 flèches)

Eliminatoires et finales : - les matchs sont tirés sous forme de duels à élimination directe.

- les archers tirent à deux sur la même butte de tir.

- durant les finales (1/2 or et bronze) les archers tirent seuls sur leur propre butte de tir.

- si un tireur rencontre un forfait, il peut tirer son match mais les points ne seront pas affichés et ne compteront pas pour un éventuel record.

PS : Des éventuelles cibles d'entraînement seront réservées aux archers encore en compétition.

DEROULEMENT.

Classement au terme de la série de qualification :

A l'exception des arcs nus, après chaque tir L ou N les résultats ont été encodés par le secrétaire administratif de la ligue et une moyenne des 5 meilleurs tirs ramenée sur 300 points apparaît dans un « classement provisoire ». Le jour du championnat cette moyenne sera ajoutée aux points réalisés lors du tir de qualification (30 flèches) du matin pour obtenir un total sur 600 points.

C'est au départ de ce total sur 600 que sera établi le classement en vue des éliminatoires de l'après-midi. Pour les arcs Nus, le classement sera établi sur un total de 300 points correspondant à la série du jour. En cas d'égalité de points, les départages calculés en fonction du nombre de 10 et de 9 ne seront réalisés que sur le tir de sélection préalable.

Eliminatoires :

Les archers sont placés en fonction des résultats de la phase de qualification.

Chaque match consiste en 4 (quatre) volées de trois flèches, deux minutes par volée.

Ils sont tirés sur des blasons tri spot verticaux ou des 60cm pour les arcs nus, placés à 18 M de la ligne de tir, les centres des blasons sont à 1m30 du sol.

Finales :

Les phases finales ne sont pas tirées selon le système de l'alternance. Chaque match consiste à tirer quatre (4) volées de trois (3) flèches dans le temps de deux minutes par volée.

CONTROLE DU TEMPS DE TIR.

Le contrôle de temps se fera avec des moyens visuels et auditifs.

Ni durant les éliminatoires, ni pendant les finales, le décompte du temps ne sera interrompu.

L'archer concerné par un incident doit terminer sa volée dans le temps imparti. Il pourra utiliser son matériel de réserve placé en arrière de la ligne de tir.

PROCEDURE DE RUPTURE D'EGALITE.

Après l'épreuve de qualification :

- Le plus grand nombre de dix, et le plus grand nombre de neuf sont d'abord pris en considération. Si l'égalité subsiste, un tirage au sort décide du positionnement dans le tableau des matches de l'épreuve éliminatoire.

- Pour entrer dans les épreuves éliminatoires 32^{ème}, 16^{ème}, ou 8^{ème} place (en fonction du nombre de participants dans la catégorie) afin de rompre une égalité de points, on aura recours au tir de barrage entre les protagonistes.

Après une épreuve éliminatoire ou en finale :

- La progression d'une étape de la compétition vers la suivante doit se faire par un tir de barrage :
Ce tir de barrage consiste à tirer une flèche par archer dans la cible du milieu de son tri spot dans le temps de 40 secondes. Si l'égalité persiste, cette même épreuve est reconduite une seconde fois et lors de l'éventuel troisième tour, l'archer ayant tiré au plus près du centre est déclaré vainqueur et poursuit la compétition.

COMPTAGE DES SCORES.

- Durant les éliminatoires et les finales, l'archer donne les points de ses propres flèches sous le contrôle des autres archers de la cible. Les points sont inscrits par les archers.

- En cas de désaccord sur la valeur d'une flèche, appel peut être fait auprès d'un seul arbitre qui jugera définitivement. Il ne peut être fait recours au jury d'appel pour la valeur d'une flèche.

- Les feuilles de marques doivent être signées par les archers de la cible. Ils montrent ainsi leur accord sur les points inscrits. Cette procédure se déroule toujours lorsque les archers sont proches des cibles.

PS : Les archers compound doivent tenir compte du dix « inner-ten ».

JURY D'APPEL.

Tout incident de tir doit être soumis immédiatement, avant la phase suivante de la compétition, au jury d'appel par l'archer concerné ou par son représentant. La compétition est interrompue jusqu'à ce que le jury d'appel ait rendu sa décision.

La décision de jury d'appel est définitive.

Les trois membres du jury d'appel seront désignés par le responsable de l'arbitrage de la LFBTA.

TENUE

- Tenue blanche ou tenue de club.
- Chaussures de sport obligatoires.